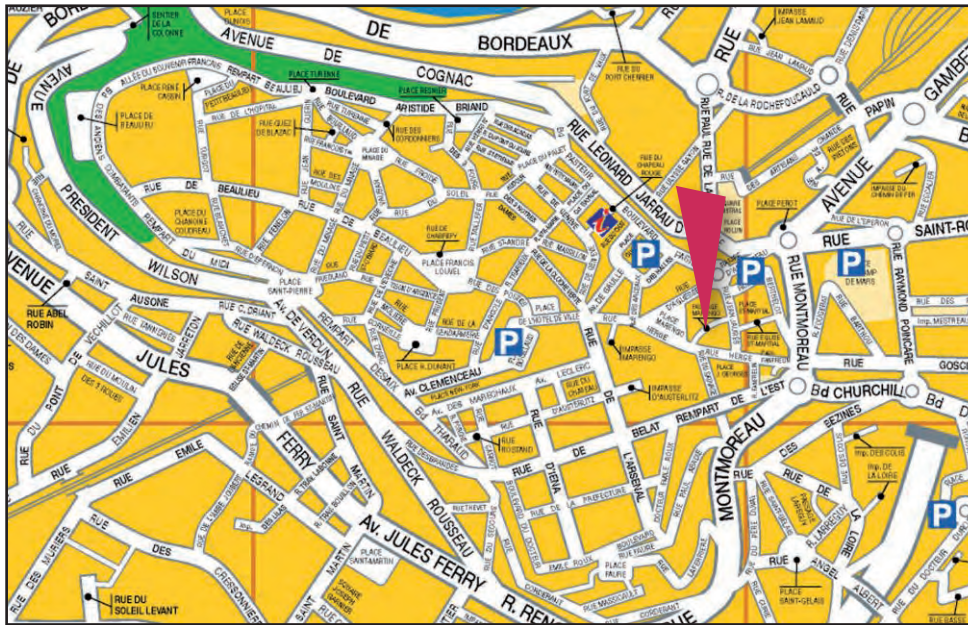


Horaires d'ouverture de l'accueil de jour

	Avec ou sans rendez-vous	Sur rendez-vous	Avec ou sans rendez-vous	Sur rendez-vous
lundi	10h-12h		14h-17h	17h-19h
mardi	10h-12h	12h-14h	14h-17h	
mercredi			14h-17h	17h-19h
jeudi	10h-12h	12h-14h	14h-17h	
vendredi	10h-12h		14h-17h	



Lignes STGA: 1.2.3.4.5.6.8
Lignes Véolia - Arrêts Franquin
Gare d'Angoulême (10 mn à pieds)

Conception/réalisation : service communication Ville d'Angoulême/Grand'Angoulême - janvier 2019

Pour les femmes confrontées aux violences au sein du couple

L'accueil de jour départemental de La Charente

vous propose :
un lieu anonyme et gratuit
(accueil, écoute, information, orientation)

14, passage Marengo, 16000 Angoulême
05 45 38 51 33



Dispositif départemental de violences conjugales
numéro vert: 0800 167 974

(24h/24 et 7j/7)

(Mise à l'abri, si nécessaire, pour les situations de crise ou d'urgence)

La violence isolée...

En parler peut vous permettre de prévenir les situations d'urgence et préparer la sortie des violences

Le service vous propose

Accueil

Sans démarche préalable, dans un espace convivial aménagé où vous pouvez venir avec vos enfants (espace de détente, coin jeux, documentation).

Écoute

En entretien(s) individuel(s) avec un accueillant(e) spécialisé(e), ou dans des groupes de paroles avec d'autres femmes confrontées à des situations similaires.

Soutien

Pour une aide à la réflexion, à la construction de votre positionnement personnel pour éviter ou préparer un départ éventuel de la maison.

Information

L'accueil de jour vous propose une première information relative aux droits et dispositifs de recours existants.

Orientation

Si vous le souhaitez, en fonction de vos attentes, et de vos besoins, vous serez orientées vers les partenaires et acteurs locaux spécialisés.

Accompagnement

Du premier entretien, jusqu'à la mise en sécurité, si nécessaire, les professionnels de l'accueil de jour peuvent vous accompagner dans les démarches pour que vous puissiez sortir des violences.

Contacts



Par téléphone au 05 45 38 51 33
Mail : accueildejourccas@mairie-angouleme.fr



CCAS Angoulême, 14 passage Marengo
16000 Angoulême